ROUBAIX

NOS PRISONNIERS

Un groupe de prisonniers de la région au Stalag II A.
Le dernier à droite est M. CHARLES MOTTET, *demeurant 96, rue du Fort, cour Honoré, 3, à Roubaix.*

MERCREDI 31 DÉCEMBRE :

Aujourd'hui : saint Sylvestre ; demain : Circoncision.

Soleil : lever à 9 h. 46 ; coucher à 18 h. 8.

Lune : pleine le 2.

Sapeurs-pompiers : N° d'appel : 303.33.

Caisse d'Epargne : Caisse fermée.

Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'Enfance : De 16 à 17 h., au local de la Goutte de lait.

Goutte de lait : Distribution de 11 à 12 h.

Pharmaciens de service de nuit : MM. Remael, 8, place Carnot, et Boulois, 13, rue de Mouveaux.

Famille du Prisonnier : à 14 h. 30, au Casino, séance récréative réservée aux familles des prisonniers.

C'est la souris...

Récemment, une boulangère se crut victime d'un voleur, des billets de banque et des tickets de pain ayant disparu de son tiroir-caisse.

Or, on s'aperçut bientôt qu'une souris était la cause de tout le mal ; elle emmenait dans son trou coupures et cartes et grignotait le tout, très à son aise.

Les gens dotés d'une extrême philosophie, lorsqu'ils seront victimes d'un vol de ce genre, pourront dire, si les recherches n'aboutissent pas :

— C'est la souris...

et ils s'en consoleront.

Imaginez que, chez quelque gros trafiquer, les gendarmes descendent un beau matin et trouvent de maigres liasses de billets de banque là où ils pensaient mettre la main sur des millions...

— C'est la souris... pourra répondre, sans trop se moquer d'eux, l'interpellé.

Mais si le gendarme est bon enfant, il n'en est pas pour autant bonne poire et il continuera le jeu, à la manière des écoliers, en répondant :

— Passe ton chemin... du ton dont il dirait : « Tu ne m'auras pas, mon gaillard », ce qui, dans le langage de la marechaussée constituera plutôt un avertissement qu'une réplique en l'air.

L'BOURLEUX.

Clo-Clo, dont le papa est prisonnier au Stalag II D, devrait m'envoyer quelques renseignements.

Le docteur J. CARRÉ
14, rue de Lannoy, medecin accoucheur de la maternité, rentré de captivité, a repris son service à l'hôpital de Roubaix et recommencera ses visites et consult. lundi 29 déc.

Des boîtes spéciales à la grand'poste pour les cartes de visite

A l'occasion du renouvellement de l'année, des boîtes spéciales destinées à recevoir les cartes de visite seront installées dans la salle d'attente du bureau de poste de Roubaix-Principal, boulevard Gambetta.

Pour hâter l'acheminement de ces cartes, le public est invité à les déposer dans ces boîtes, à l'exclusion de toute autre.

Les funérailles de M. Jules Piesvaux ancien directeur de « La Roubaisienne »

Mardi, à 9 h. 30, ont été célébrées en l'église Saint-Sépulcre, les funérailles de M. Jules Piesvaux, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, Médaille d'or de l'Education physique, directeur honoraire de la société de gymnastique « La Roubaisienne », président honoraire des commissions techniques de l'U.S.G.F. et de l'A.R.G., décédé à Roubaix, le 26 décembre, dans sa 84me année.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt, 30, rue Colbert, par le clergé paroissial.

Devant le char funèbre, on remarquait une plaque de marbre offerte par la société de gymnastique « La Roubaisienne ».

On remarquait aussi des gerbes de fleurs envoyées par le Comité des Flandres de l'U.S.G.F. et la société de gymnastique « L'Ancienne ».

Le char funèbre était entouré par MM. Geenens, Parent et Lepaul, directeur, secrétaire et président de « La Roubaisienne » ; Debuisne, président de « L'Ancienne » ; Dearuelles, président de la Fédération, et Debeurme, président de « La Gauloise », de Wattrelos. Parmi l'assistance, on remarquait de nombreuses personnalités du monde sportif de la région. Le commandant Viseur, des pompiers de Lille ; Willem, vice-président de la Grande-Harmonie ; Edouard Dubois, président de la Mutuelle Nadaud ; Kléber Bory, Cl. Deschamps, président de l'Union des Sociétés de secours mutuels ; M. le docteur Delahousse, vice-président du Bureau de bienfaisance ; Gaston Duburcq, président de la Fédération des Amicales laïques, etc...

La messe fut célébrée par M. l'abbé Défossez, curé de la paroisse, qui donna aussi l'absoute.

On remarquait dans l'église les drapeaux de plusieurs sociétés de gymnastique : « La Roubaisienne », « L'Ancienne », « L'Espérance », de Wasquehal, « La Jeunesse de la Croix-Rouge » de Tourcoing, « La Gauloise » de Wattrelos, etc...

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. Lepaul, président de « La Roubaisienne », prononça un discours sous le porche de l'église. Il retraça la vie particulièrement active du défunt.

Après quoi, le cortège se reforma et prit la route du cimetière, où eut lieu l'inhumation.

Le tarif des licences

En ce qui concerne la ville de Roubaix, le tarif des licences des débits de boissons de plein exercice, permettant de vendre, à consommer sur place, toutes espèces de spiritueux, reste fixé, pour 1942, au tarif actuel, soit : 1.200 francs par semestre.

Les dommages de guerre et la réparation des immeubles bâtis

La loi sur les dommages de guerre a prévu que lorsqu'un propriétaire d'un immeuble endommagé par suite d'actes de guerre est absent ou négligent, les réparations nécessaires à la conservation de l'immeuble peuvent être effectuées d'office, pour le compte du propriétaire, à la requête des locataires ou des créanciers.

Les immeubles susceptibles d'être réparés d'office, situés dans la ville de Roubaix, peuvent être signalés à M. le Maire de Roubaix (Service des travaux municipaux).

Un Wattrelosien vole la paie d'un Roubaisien à Cambrai

Occupé dans un chantier des environs de Cambrai et logeant dans un baraquement Joseph Maluta, domicilié rue d'Epinal, à Roubaix, s'absentait ces jours derniers du logis qu'il occupe avec d'autres ouvriers laissant sa paye de 370 frs sur son lit. A son retour, la somme n'y était plus.

Un prénommé Maurice, de Wattrelos à qui il avait déjà avancé des fonds avait fait main basse sur l'argent.

Interrogé, il ne reconnut le délit que sur l'intervention des gendarmes. Il a été écroué.

Le corps d'un Hollandais est retiré du canal

Lundi, vers 13 h. 30, on a retiré du canal de Roubaix, à hauteur du quai d'Anvers, le corps d'un noyé, François Van Benwyck, 48 ans, de nationalité néerlandaise, domicilié 10, rue Fourcroy, cour Watteau, 5.

M. le docteur Delelis, mandé pour examiner le corps, ne releva aucune trace suspecte. Le noyé a ensuite été transporté à la morgue de l'hôpital « La Fraternité ».

Le défunt était disparu depuis trois semaines. On croit qu'il a été victime d'un accident.

PAS D'ETRENNES POUR LES EBOUEURS. — Comme les années précédentes, l'Administration municipale a interdit toute quête du personnel de l'ébouage, à l'occasion du Nouvel-An.

PAS DE RÉCEPTIONS OFFICIELLES LE JOUR DE L'AN A LA MAIRIE. — Tout en ayant le vif désir d'entretenir de cordiales relations avec les corps constitués et les fonctionnaires, l'administration municipale de Roubaix ne reçoit pas à l'occasion du jour de l'An.

AMICALE DU PERSONNEL DE DIRECTION ET DE MAITRISE DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Dimanche 4 janvier, au Café des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, permanence mensuelle de 10 h. à midi. Sont spécialement convoqués les retraités, et ceux ayant fait leur demande. A l'ordre du jour : cotisations, paiement des allocations maladies, diverses, opérations, radios, etc. ; paiement des primes de naissances et des prestations des assurances sociales aux ayants-droit (caisse 31) ; renseignements divers. De service : toute la commission. — Vendredi 2 janvier, à 18 h., précises, réunion du conseil d'administration au siège social.

PRÉVOYANTS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. — Le paiement des cotisations aura lieu le premier samedi de chaque mois, de 14 h. à 17 h., 50, Grande-Rue.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'EPEULE. — Ce soir, à 18 h. 30, répétition générale.

ENCORE UNE ! — M. Arthur Dufermont, 53 ans, mécanicien, 9 bis, rue Achille-Scrépel, a déposé une plainte pour vol de sa bicyclette, disparue lundi entre 19 h. et 20 h., de la cour Cavez, rue Henri-Lefebvre.

CROIX

La distribution des tickets de ravitaillement

Elle se poursuivra, salle des fêtes, dans l'ordre suivant :

Mercredi 31 : De 9 à 10 h. : 12.001 à 12.200, 13.001 à 13.200, 14.001 à 14.200, 15.001 à 15.200.

De 10 à 11 h. : 12.200 à 12.400, 13.201 à 13.400, 14.201 à 14.400, 15.201 à 15.400.

De 11 à 12 h. : 12.401 à 12.600, 13.401 à 13.600, 14.401 à 14.600, 15.401 à 15.600.

De 14 à 15 h. : 12.601 à 12.800, 13.601 à 13.800, 14.601 à 14.800, 15.601 à 15.800.

De 15 à 16 h. : 12.801 à 13.000, 13.801 à 14.000, 14.801 à 15.000, 15.801 à 16.000.

De 16 à 17 h. : 13.000 à 13.200, 14.000 à 14.200, 15.000 à 15.200, 16.000 à 16.200.

De 17 à 18 h. : 13.200 à 13.400, 14.200 à 14.400, 15.200 à 15.400, 16.200 à 16.400.

JARDINS OUVRIERS. — Les sociétaires en possession du bon d'approvisionnement en plants de pommes de terre délivré par la ville sont invités à le remettre le plus tôt possible au secrétaire de la société, M. Ed. Lédbens, 42, rue Kléber, Croix. Les demandes de graines pourront être faites en même temps.

WASQUEHAL

RÉOUVERTURE DE LA CAISSE D'EPARGNE. — La succursale de la caisse d'épargne de Roubaix, mairie de Wasquehal, sera réouverte dimanche 4 janvier, de 9 h. à 10 h. 30. Administrateur de service, M. Eugène Goedertier.

PHARMACIEN DE GARDE. — Jeudi 1er janvier, M. Hostaux, angle de la rue Coli et de l'avenue Clemenceau, pour le rayon de Wasquehal et Fiers-Breucq.

ECHO DU CONCERT AU PROFIT DES PRISONNIERS. — Nous avons relaté le magnifique succès remporté dimanche soir, par le concert de bienfaisance donné en la salle des fêtes du Centre, au profit des prisonniers wasquehaliens.

Etant donné que près d'un millier de spectateurs ont assisté à ce gala et qu'une quête effectuée pour les prisonniers rapporta 950 francs, on peut prévoir qu'une somme d'au moins 5.000 francs sera versée à la caisse du comité local d'entr'aide pour être employés à l'achat de denrées qui seront expédiées aux Wasquehaliens encore retenus en captivité.

Il convient de féliciter vivement les organisateurs de cette soirée de bienfaisance, MM. Albert Lepers et Roger Marteau, qui s'employèrent activement pour assurer la complète réussite de ce beau concert.

WATTRELOS

Deux cheminots ont trouvé la mort dans la catastrophe de La Gorgue

Parmi les victimes de la catastrophe de la Gorgue, nous relevons les noms de deux habitants de Wattrelos, employés à la gare du Pile :

M. Arthur Desmedt, rue du Petit-Tournai, âgé de 43 ans, veuf et père de trois enfants de 18, 16 et 11 ans ;

M. Gilbert Daenens, 23, rue Henri-Lefebvre, 39 ans, marié, père d'une fillette de dix ans.

A leurs familles, si douloureusement éprouvées, nous présentons le témoignage de notre douloureuse sympathie.

Pour les prisonniers du Sapin-Vert

La Ligue ouvrière catholique féminine de la paroisse du Christ-Roi à l'occasion du Nouvel An, a décidé de faire dire le 1er janvier, à 9 h. 30, une messe solennelle à l'intention des prisonniers du quartier.

Le groupement en formation des prisonniers libérés se joint à cette œuvre, presque exclusivement formée par les femmes de prisonniers, pour inviter à cette messe toutes les familles des prisonniers, les libérés de l'année 1941 et tous les sympathisants.

Toutes les premières places seront réservées aux libérés et aux familles des prisonniers encore en Allemagne.

La réunion générale de la Musique municipale

Le dimanche 28 décembre, la musique municipale a tenu son assemblée générale au siège, café Deltour, sous la présidence de M. Emile Hennebelle.

L'assemblée a approuvé toutes les décisions prises par la Commission et notamment le renouvellement de l'attribution faite en faveur des prisonniers. Des félicitations ont été adressées aux professeurs MM. Georges Decourcelle et Jacques Duhamel, qui apportent leur entier dévouement à la société.

Les membres bienfaiteurs, MM. Louis Leclercq-Motte., Albert Fastenaels, Léon Duquesnois, Benoit Vanpeteghem ainsi que les membres honoraires ont été remerciés particulièrement. Malgré les temps difficiles que nous traversons ils apportent leurs encouragements au maintien de l'activité partielle de la société.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Mme Mariette Declercq, âgée de 30 ans, soigneuse, demeurant 12, rue Saint-Antoine, à Mouseron, a reçu une pièce de métier sur le pied gauche. Elle devra observer un repos de quinze jours.

— M. Georges Dehaye, âgé de 17 ans, apprenti manœuvre, demeurant 329, rue d'Alger, à Roubaix, en suspendant des cuirs, a fait une chute sur les crochets dont il se servait. Il s'est blessé au genou droit et devra subir une incapacité de travail de vingt jours.

A LA MAIRIE. — Tous les bureaux des services municipaux seront fermés les jeudi 1er et vendredi 2 janvier. Une permanence fonctionnera le 2 janvier, à l'état civil, de 10 h. à midi, et au bureau de ravitaillement, de 8 h. 45 à midi. Le samedi 3 janvier, tous les services fonctionneront de 8 h. 30 à midi.

FLERS-LEZ-LILLE

LE RENOUVELLEMENT DES CARTES DE LAIT ET DES CARTES DE RATIONNEMENT EN POMMES DE TERRE. — Mercredi 31, de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 14 h. à 17 h.45, à la mairie annexe, aura lieu, pour la section du Breucq, la distribution des nouvelles cartes de rationnement en pommes de terre. Les intéressés devront présenter leur carte individuelle et leur carte verte périmée.

En même temps, se fera la remise des nouvelles cartes de lait pour les enfants de 0 à 13 ans, contre apport de la carte périmée.

TAXE SUR LES TRANSACTIONS ET LICENCES. — Lundi 5 janvier, au débit Mépiom, rue Jean-Jaurès, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 16 h., perception des droits de licence (441 fr. 10) et de la taxe de 1 %. Déclaration des stocks de vins au 25 octobre.

TOUFFLERS

LE RENOUVELLEMENT DES CARTES DE LAIT. — La distribution des nouvelles cartes de lait pour les enfants de 0 à 13 ans aura lieu demain mercredi 31 décembre, de 14 à 16 h., au Grand Cabaret. En ce qui concerne les cartes de lait pour les malades, les nouvelles instructions préfectorales prévoyent un contrôle des certificats médicaux, le renouvellement est reporté à une date ultérieure.

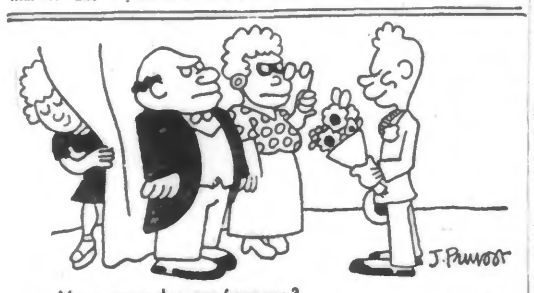

— Vous avez des espérances ?
— Oui : j'ai participé au

GRAND CONCOURS REFERENDUM
sur les
Causes de la Dénatalité Française

Il sera clôturé le 31 Décembre

Pendant un an encore, les agriculteurs pourront obtenir des avances de l'Etat

Vichy, 23 décembre. — Le maréchal Pétain vient de proroger d'une année les mesures destinées à faciliter la reprise de l'activité agricole du pays. Des avances remboursables en dix annuités, d'un maximum de 200.000 francs et un taux d'intérêt d'un pour cent pourront être accordées aux agriculteurs dont le cheptel a été décimé. Cette faculté de crédit est accordée aussi à ceux qui se trouvent dans l'impossibilité de regagner leur région et qui sont désireux de mettre en marche une exploitation nouvelle.

TOURCOING

LES NOCES D'OR DE Mr et Mme HARDHUIN-BOUCHERY

Les jubilaires, à l'issue de la réception qui eut lieu lundi à l'hôtel de ville. (Ph. J. de Rx).

MERCREDI 31 DÉCEMBRE :

Hôtel de ville : de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Caisse d'épargne : fermée.

Bibliothèque communale : de 13 h. 45 à 17 h. 30.

Bibliothèque populaire : de 8 h. 45 à 11 h. 30.

Consulat belge : de 9 à 12 h.

Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Maison de la Famille : de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Chambre de commerce : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Autour de l'arbre de Noël du Maréchal

Nous avons relaté les magnifiques réunions d'enfants auxquelles a donné lieu l'arbre de Noël du Maréchal, dans les quatorze établissements où étaient rassemblés les écoliers de Tourcoing. L'allocution suivante leur a été lue :

« Mes chers enfants,

» Pour répondre à l'invitation de M. le maréchal Pétain, chef de l'Etat français, nous vous avons réunis pour vous fêter.

» L'administration municipale, le Secours national, la Jeunesse française vous accueillent avec tout leur cœur et tous leurs souhaits.

» Pourquoi vous fêter ainsi ce soir ? Parce que c'est Noël, que Noël est la fête des enfants, parce que la jeunesse est l'espérance de notre pays.

» Vous vivez en des temps difficiles ; vous entendez autour de vous le récit de nombreuses misères ; vous voyez quelquefois des larmes couler dans les yeux de ceux qui vous sont chers. En de nombreux foyers, une place est vide, quelquefois pour toujours..., le plus souvent par la longue séparation d'un papa prisonnier. Comme ils pensent à leurs enfants là-bas, ces chers prisonniers, en cette fête si familiale ! Ils n'ont jamais eu pour vous plus de désirs et plus de tendresse.

» Et combien ils seraient heureux de vous voir en ce moment fêter Noël avec tous vos amis !

» Noël ! C'est la grande image de la jeunesse et surtout de l'enfance ! La crèche où sourit un nouveau-né doit être le symbole de tous ceux qui, comme vous, s'éveillent à la vie ! Le chant de paix et de bonne volonté qui fait écho dans les campagnes ne peut être mieux compris que par ceux dont le cœur frais et naïf ne connaît que douceur et amour !

» C'est pourquoi nous vous fêtons avec tant de plaisir ! Vous êtes pour nous le renouveau et l'espérance ! Vous êtes le rayon de soleil qui doit dissiper tous les nuages de notre vie !

» Fêtez donc Noël avec gaieté, avec entrain. Gardez toujours en vos cœurs cet amour de la paix, c'est-à-dire de l'union !

» C'est la paix que nous souhaitons

» C'est l'union entre tous les hommes que nous voulons de tout notre cœur.

» Pour votre bonheur. Pour celui de tous ceux qui vous sont chers. Pour le bonheur de notre grande patrie. Pour celui de notre chère ville de Tourcoing. Vive Noël ! Vive la France ! »

Une réunion du conseil municipal

Le conseil municipal se réunira mardi 30, à 18 h., à l'hôtel de ville.

L'ordre du jour est le suivant :

Dépenses imprévues : ratification.

Voirie : alignements ; entretien des pavages et revêtements pendant l'année 1942, adjudication ; entretien des égouts pendant l'année 1942, adjudication.

Propriétés communales : établissement de bains travaux de carrelage, marché ; stade nautique, 2e tranche de travaux désignation de l'architecte ; création d'un terrain d'éducation physique, indemnités pour fumures et arrière-fumures à l'occupeur ; immeuble sis boulevard de l'Egalité, 122, location d'une pièce à l'Etat, bail ; entretien et travaux divers de transformation, adjudication.

Sapeurs-pompiers : acquisition d'une camionnette automobile, marché ; remplacement d'un fourgon pompe, marché.

Finances : registres de l'état civil, réfection des reliures, crédit ; taxes municipales, révision.

Service municipal d'électricité : fourniture de disjoncteurs, marché ; travaux de canalisations, adjudication.

Service des eaux : affaires diverses.

Liquidation de retraites

La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des tickets de ravitaillement valables pour la période du 1er au 31 janvier se fera dans l'ordre suivant :

SECTEUR 6 : école maternelle, rue de Varsovie :

Mercredi 31. — De 8 h. 30 à 9 h. 30 : rues d'Avesnes, A.-Desplanques, Basse (27 à 137), Bolleau, Châteaudun, Coulmiers, centrale ; de 9 h. à 10 h. 30 : boulevard de l'Egalité, rues Ernmitage, E.-Renan, chaussée Fernand-Forest (2 à 28), rue de Florence, chaussée Gramme ; de 10 h. 30 à 11 h. 30 : rue de Gand (325 à la fin, 294 à la fin) ; de 14 h. à 15 h. : rues Isghem, Louvois, Malcense (341 à la fin, 350 à la fin), Neuville, Pont-de-Neuville, Mac Donald ; de 15 h. à 16 h. : rues de la Prairie (79 à la fin, 96 à la fin), Reckem, Roitelet (impairs), Roulers, Toulon, Rouget-de-Lisle ; de 16 h. à 17 h. : rues de Varsovie, Yser.

SECTEUR 8 : école maternelle, rue du Beau-Séjour :

Mercredi 31. — De 8 h. 30 à 10 h. : rues Abbé-Lemire, Anzin, Amsterdam, Anor, Bavai, Blaise-Pascal, Bailleul ; de 10 h. à 11 h. 30 : rues de Bondues, Bois (et cours), Bethune, eau-Sujour, Clinquet (53 à 139) ; de 14 h. à 16 h. : rues du Clinquet (131 à la fin) et cours, Constantinople, Chevreul, chaussée Watt, rues Enghien, Favart, Fives ; de 16 h. à 17 h. 30 : rues Hazebrouck, Harlem, J.-J.-Rousseau, Jean-Macé, Linselles, Rotterdam, Voltaire.

Les funérailles de M. Jules Dewitte

Les funérailles de M. Jules Dewitte, syndic-liquidateur du tribunal de commerce, ont été célébrées lundi, à 9 h. 30, en l'église Saint-Joseph.

La levée du corps fut faite au domicile du défunt par M. l'abbé Descamps, curé de la paroisse. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Alphonse Motte, secrétaire de la Chambre de commerce ; Dewambrechies, vice-président des « Amis de Tourcoing » ; Parsy, secrétaire du tribunal de commerce et Liétaert, ami du défunt.

Le deuil était conduit par M. Strajier, gendre du défunt. La messe fut dite par M. l'abbé Cazier.

Dans l'assistance, nous avons noté la présence d'une importante délégation de la société des anciens sous-officiers, conduite par M. Paul Rammaert et de nombreuses personnalités du monde industriel et commercial de la région.

A l'issue de la cérémonie, un discours fut prononcé par M. Jules Flipo, représentant M. Cyrille Beuque, président du Tribunal de commerce.

COMITÉ ARTISANAL. — Permanence, demain mercredi, de 14 à 18 h., à l'annexe provisoire de l'Institut Colbert, 59, rue du Haze, pour tous renseignements concernant l'artisanat, fiscalité, législation, contentieux, conseils pour obtenir la carte d'acheteur comme artisan. On y recevra aussi les nouvelles adhésions.

AUX JARDINS OUVRIERS DES FAMILLES NOMBREUSES DU BLANC-SEAU (Coin de terre tourquennois). — Il est rappelé que le cotisation 1942 doit être payée avant le 10 janvier, sous peine de retrait immédiat du jardin. Les nouveaux adhérents doivent s'en acquitter dans le même délai. Avantages : une collection de graines gratuite, quatre conférences par an, quatre tombolas gratuites et un concours de jardins doté de beaux prix.

De plus, les groupes de jardins sont clôturés par la société ; un tonneau roulant est disponible pour tous, ainsi qu'une brouette. Les commandes de pois et haricots sont encore prises pendant quinze jours, ainsi que les commandes d'engrais, que le groupement s'efforcera de satisfaire.

COFFRE EN « FAISANT LE MUR ». — Dans la nuit de lundi à mardi, des agents en patrouille rue du Touquet, ont surpris sautant le mur d'une usine, Arthur Freymann, 21 ans, débardeur, demeurant 256 rue du Touquet, qui emportait un sac contenant environ 25 kilos de coton.

Freymann a été déféré au parquet de Lille.

VÉLOS VOLÉS. — Deux vélos, dont l'un appartenait à M. Roger Marrhem, demeurant 212, boulevard Gambetta, et le second à Mme Adrienne Audenart, domiciliée rue de Gand, cour Bossut, 6, ont été volés dans la soirée de lundi.

PRESENCE INDESIRABLE. — Le service de la sûreté a procédé à l'arrestation de Romain Delcroix, qui se disant domicilié 52, rue Ingres, était en réalité expulsé du territoire français depuis 1913.

MARCQ-EN-BARŒUL

Après l'accident mortel du grand boulevard

Nous avons relaté hier dans quelles circonstances un brave ouvrier marcquois, père de quatre enfants, M. Eugène Vanmeenen, domicilié, 57, rue de la Rianderie, avait trouvé la mort lundi matin vers 8 h. 25 en tombant de la plate-forme arrière d'un tramway.

M. EUGÈNE VANMEENEN

Le malheureux fut écrasé par un vol qui suivait à quelque deux cents mètres, malgré un freinage désespéré du conducteur M. Renaud Verplanque de Roubaix.

Dans l'obscurité complète encore à cette heure il n'aperçut le corps de la victime, que lorsque le lourd convoi n'était plus qu'à quelques mètres.

L'enquête de la police marcquoise a maintenant établi qu'après être monté sur le tramway au Croisé-Laroche M. Eugène Vanmeenen se trouvait à la portière arrière de la plate-forme, appuyé contre la chaîne de sûreté et faisant face au grand boulevard. A un certain moment, il fit demi-tour sur lui-même pour présenter sa carte au receveur. C'est ainsi que la chaîne sauta, après avoir été accrochée par les vêtements ou la musette de l'ouvrier.

Ajoutons que le receveur de la remorque fit arrêter immédiatement son convoi, afin de se porter au secours du malheureux. Mais dans l'entre-temps, une minute s'était écoulée et déjà le corps venait d'être écrasé par le second convoi qui stoppa pourtant sur une faible distance.

Les funérailles de la victime qui auront lieu mercredi ou jeudi matin en l'église de Marcq-Bourg, seront prises à charge par la direction de la Cotonnière de Fives où M. Eugène Vanmeenen était occupé comme manœuvre spécialisé.

Un Marcquois faisait un trafic de cartes de pain dans les cafés de Lille

Les policiers lillois avisés qu'un individu essayait de vendre des cartes de pain aux clients d'un café de la place de la Gare, à Lille, l'arrêtèrent et le fouillèrent. On trouva sur lui dix-sept cartes de pain paraissant authentiques. L'individu, André Strobbe, 31 ans, tourneur sur métaux, demeurant à Marcq-en-Barœul, 550, rue de Bouges-Barres, affirma les avoir reçues de Robert Delcambre, 33 ans, employé d'industrie, demeurant à Lille, 46, rue Colbert.

Celui-ci nia formellement être mêlé à cette affaire. Les deux compères ont quand même été envoyés au parquet.

Des visites domiciliaires chez les deux inculpés n'ont pas donné de résultat.

AU RAVITAILLEMENT. — Le renouvellement des cartes de lait concentré s'effectuera en mairie, mercredi 31, bureau du ravitaillement.

VOL D'UN MOTEUR ELECTRIQUE. — Une plainte a été déposée au commissariat de police, par M. Louis Delmotte, cultivateur, demeurant rue de Tourcoing, 344, pour vol au cours de la nuit, d'un moteur électrique monté sur une civière pesant 45 kilos ; ce moteur était placé près de la ferme.

HALLUIN

AU COIN DE TERRE. — Demain mercredi, permanence de 10 h. à midi et de 16 h. à 18 h., au siège, 54, rue Gustave-Desmettre.

LE SERVICE DE L'EBOUAGE. — Le service de l'ébouage, qui n'a pu se faire le jeudi 25 décembre et qui ne pourra avoir lieu le 1er janvier, se fera exceptionnellement le samedi 3 janvier, dans le quartier de la Pannerie.

LA NOEL A L'AMICALE DES DIRECTEURS, EMPLOYÉS ET CONTREMAITRES. — A l'occasion de la fête de Noël, l'Amicale des directeurs, employés et contremaîtres d'Halluin a fait procéder l'après-midi à une distribution de friandises aux enfants de ses membres au-dessous de 14 ans. D'autre part, les femmes des membres demeurés en captivité ont reçu chacune une somme de cent francs.

AU COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS. — Permanence, aujourd'hui mardi, de 14 à 18 h., au local, 42, rue Jean-Jaurès.

RONCQ

L'ENLÈVEMENT DES DÉBRIS SOLIDES. — Le service de l'ébouage procédera, demain mercredi, à l'enlèvement des débris solides.

CONSULTATION DES NOURRISSONS, demain mercredi, à 15 h., au local de la rue de Bousbecque, par M. le docteur Béal.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS DE CHOMAGE, pour la période du 16 au 31 décembre, se fera au bureau de chômage, vendredi 2 janvier, de 9 h. à 9 h. 30.

AVIS AUX BOULANGERS ET EPICIERS. — Les boulangers et épiciers de la commune, en possession de cartes gratuites de pain et d'épicerie de la « Famille du prisonnier de guerre », sont priés de les envoyer, au début de janvier, au comité central, 52, rue Esquermoise, à Lille. Les cartes doivent être revêtues de la signature des bénéficiaires, ceci contrairement à ce qui avait été fait pour novembre dernier.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 29 décembre
Présidence de M. Labalette

— Les vols. — Henri Geiregat 20 ans, ouvrier de batteuse, à Tourcoing, 28, rue Lacépède qui a dérobé quarante-cinq kilos de blé placés dans un sac, a été condamné à 2 mois de prison.

— Pour vol de vêtements au préjudice de camarades de travail, Auguste Pellaert, 26 ans, menuisier à Menin, rue Royale, 91, a été condamné à deux mois de prison.

— Un mois de prison à Arthur Hazebrouck, 63 ans, mécanicien, à Wattrelos, rue Monge, pour vol de bicyclette. La machine a été retrouvée immédiatement après le vol.

— Pour vol de quatre fuseaux de laine, Désiré Lehembre, 53 ans, manœuvre, à Roubaix, 36, rue Saint-Amand, cour Drouffe, a été condamné à deux mois de prison.

— Pour vols commis au préjudice de camarades de travail, Adolphe Mareseaux, 29 ans, ouvrier de filature, à Bousbecque, 21, rue du Château, a été condamné à quatre mois de prison.

— Deux domiciles. — Ghislain Verstraete, 20 ans, demeurant, à Mouscron, 107, rue de la Station vivait en France sous le nom de Le Mimerel de Chassagne et avait reçu une carte de ravitaillement sous ce nom. Poursuivi pour falsification de cartes d'alimentation et usage de cartes et tickets d'alimentation appartenant à autrui, il a été condamné à deux mois de prison et à une amende de trois mille francs.

— Ravitaillement irrégulier. — Léon Bachelet, 42 ans, botteleur, à Tourcoing, 285, rue du Congo a acheté de la viande sans tickets et il était en état d'ivresse. Quinze jours de prison et 600 francs d'amende pour le premier fait et 60 francs d'amende pour l'ivresse.

— Escroquerie. — Un jeune comptable de Lille était inculpé de vol et d'escroquerie. Il avait dérobé des bons de Caisse destinés au paiement des instituteurs et les avait présentés pour en obtenir le paiement à la Trésorerie Générale du Nord en produisant une fausse procuration de l'instituteur auquel était destiné le bon de caisse. Le Tribunal lui a infligé dix-huit mois de prison.

A LA COMMISSION D'ARRONDISSEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

Des intéressants jugements au sujet de l'allocation aux vieux travailleurs

La loi du 14 mars 1941 qui a créé l'allocation aux vieux travailleurs prévoit dans son article 3 paragraphe 4 que « si deux conjoints ont droit simultanément à l'allocation, celle de la femme sera réduite de moitié ».

Par décision du directeur du Service régional des Assurances sociales une femme s'était vu attribuer par interprétation de ce texte une allocation de 1.800 francs au lieu de l'allocation complète de 3.600 frs. Elle vivait séparée de son mari sans qu'aucun jugement, de divorce ou de séparation de corps fût intervenu, mais seulement une ordonnance de non-conciliation préliminaire à une instance en divorce.

Sur appel interjeté devant la Commission d'arrondissement des assurances sociales, celle-ci vient de décider que le texte invoqué par le directeur des assurances sociales vise le cas où les époux qui vivent, en fait, séparés, que pour pouvoir réduire l'allocation accordée, il faut qu'il soit établi que les deux conjoints jouissent simultanément de l'allocation. En conséquence, la Commission a alloué à la requérante une allocation complète.

D'autre part, la même loi du 14 mars 1941 décide que l'allocation est accordée aux travailleurs français ; la Commission sur appel interjeté par des intéressés a décidé que cette allocation était due aux vieux travailleurs remplissant les conditions exigées pour l'obtenir, même s'ils résidaient à l'étranger, en Belgique, dans l'espèce soumise à la Commission.

La Vie Sportive

En Belgique

Le déclin d'Alost et d'Anderlecht

Une seule surprise, le demi-échec de l'Beerschot d'Alost devant la Gantoise ; celle-ci a été dominée, mais l'exhibition de son gardien de but, De Raedt, l'a sauvée. Ce point perdu par Alost après une série de six victoires sur son terrain, le fait reculer d'une place au profit de l'Olympic, vainqueur d'Anderlecht, qui subit une éclipse du fait de l'inefficacité de son attaque, aggravée par une défaillance de la défense. L'Olympic a un mérite d'autant plus grand que son meilleur avant, A. Dedeken, se blesse douloureusement à la face dans une chute.

Le Beerschot marque, sans convaincre

Le Beerschot a obtenu une nette victoire au Standard, mais il ne faut pourtant pas en exagérer l'importance, car l'équipe liégeoise a été frappée par les fantaisies déplacées de son gardien, responsable de plusieurs buts faciles à empêcher.

Le Liersche conserve son avance intacte (6 points), mais dans le groupe des quatre équipes qui se disputent les accessits, l'Olympic fait la plus forte impression. Anderlecht a dangereusement perdu le contact, Alost paraît un peu en déclin, ce qui n'étonne pas après ses efforts généreux du premier tour et, chose paradoxale, on doit réserver son jugement sur le Beerschot, alors qu'en vue de son match contre le Liersche il vient de marquer 17 buts en deux matches. Mais chaque fois, l'opposition a été fort modeste.

L'effacement du White Star

Tandis que l'Union arrachait un point à Tilleur, le White Star, avec sa meilleure formation d'attaque, a été surclassé par le F. C. Malinois. Si bien que du fait du retour des Gantois et Malinois, le White Star est menacé de la descente, lui qui fut finaliste de la Coupe de Belgique il y a six mois et qui était promis, avant le championnat actuel, à un rôle de vedette.

* *

Chapelle confirme, mais le cross-country belge piétine...

La deuxième grande épreuve de cross-country vient d'avoir lieu à Anvers. Elle n'a rien fourni de sensationnel, comme on s'y attendait du reste.

L'Anversois Chapelle a confirmé la victoire qu'il avait remportée sur Schroven, il y a un mois à Bruxelles. Sa condition physique est améliorée et Schroeven a été vaincu au « train ». Pas de révélation, les cadres du cross-country belge ne se renouvellent pas. C'est aussi ce qu'on constatera, dans un mois, au Cross international qui va réunir à Bruxelles les meilleurs Nordistes et Parisiens en compagnie de l'élite de Belgique.

Encore une spécialité où l'on piétine chez nous !

M. P.

En quelques lignes

Natation

Toutes les piscines seront fermées à Paris jusqu'au 13 février. Toutes les manifestations sportives prévues — et notamment Paris-Nord — sont naturellement... à l'eau.

Football

Perpère, l'avant-centre de Reims, qui avait été désigné comme leader d'attaque de l'équipe du Nord qui jouera jeudi contre le Sud, a été blessé en championnat dimanche. On se demande s'il sera remis à temps.

En zone occupée, Reims est toujours en tête du classement avec 10 matches et 15 points, devant Rouen (10 matches, 13 points) et le Red Star (9 matches, 12 points).

*En zone non occupée, Sète mène le bal avec 8 matches et 13 points, devant Cannes (7 matches, 9 points), Toulouse (7